

**Expert Comptable**

*Inscrit au tableau de l'ordre de Poitiers*

**Commissaire aux comptes**

*Membre de la Compagnie Régionale de Poitiers*

**JEAN-PIERRE GELOT**

**ASSOCIATION HANDI-ESPOIR**

Rue des Primevères

**85220 COEX**

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010**

présentés à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

-----



**RAPPORT DU COMMISSAIRE**  
**AUX COMPTES**



**ASSOCIATION HANDI-ESPOIR**

Rue des Primevères

85220 COEX

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le **31 Décembre 2010**, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association **HANDI-ESPOIR**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

1/12



## **II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

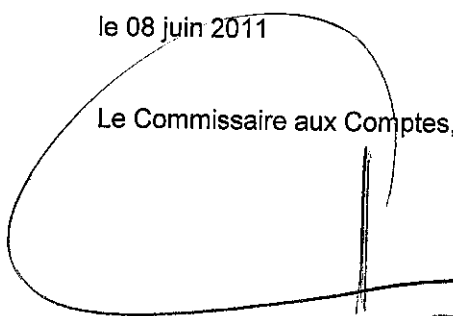
## **III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à La Roche-sur-Yon,  
le 08 juin 2011

Le Commissaire aux Comptes,

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop on the left and a vertical line on the right, with a horizontal stroke at the bottom.

**Jean-Pierre GELOT**





**BILAN - ACTIF**

Du 01/01/2010 au 31/12/2010

<b>ACTIF</b>	Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010			01/01/2009 au 31/12/2009
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations Incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Concessions, brevets et droits similaires	26 404,37	21 313,88	5 090,49	10 157,84
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations Corporelles</b>				
Terrains	298 702,43	53 755,48	244 946,95	257 578,40
Constructions	9 871 118,11	1 543 003,78	8 328 114,33	8 668 284,46
Installations techniques, matériels, ...	312 102,97	144 557,22	167 545,75	122 249,22
Autres immobilisations corporelles	554 423,68	297 346,17	257 077,51	228 741,89
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours	1 309 006,52		1 309 006,52	176 745,55
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations Financières</b>				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 736,22		1 736,22	1 736,22
<b>TOTAL (I)</b>	<b>12 373 494,30</b>	<b>2 059 976,53</b>	<b>10 313 517,77</b>	<b>9 465 493,58</b>
<b>Comptes de liaison</b>				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks</b>				
Matières premières et autres appros				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	4 354,94		4 354,94	
<b>Créances</b>				
Créances redevables et comptes rattachés	497 094,24		497 094,24	545 069,99
Autres	200 053,71		200 053,71	216 051,74
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	2 787,49		2 787,49	2 787,49
<b>Instruments de trésorerie</b>				
<b>Disponibilités</b>	970 083,75		970 083,75	624 751,65
<b>Charges constatées d'avance</b>	22 314,57		22 314,57	26 321,14
<b>TOTAL (III)</b>	<b>1 696 688,70</b>		<b>1 696 688,70</b>	<b>1 414 982,01</b>
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)</b>				
<b>Primes de remboursement des emprunts (V)</b>				
<b>Ecarts de conversion actif (VI)</b>				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>14 070 183,00</b>	<b>2 059 976,53</b>	<b>12 010 206,47</b>	<b>10 880 475,59</b>

Visé par Jean-Pierre GELOT  
Commissaire aux Comptes

(1) Dont à moins d'un an  
(2) Dont à plus d'un an

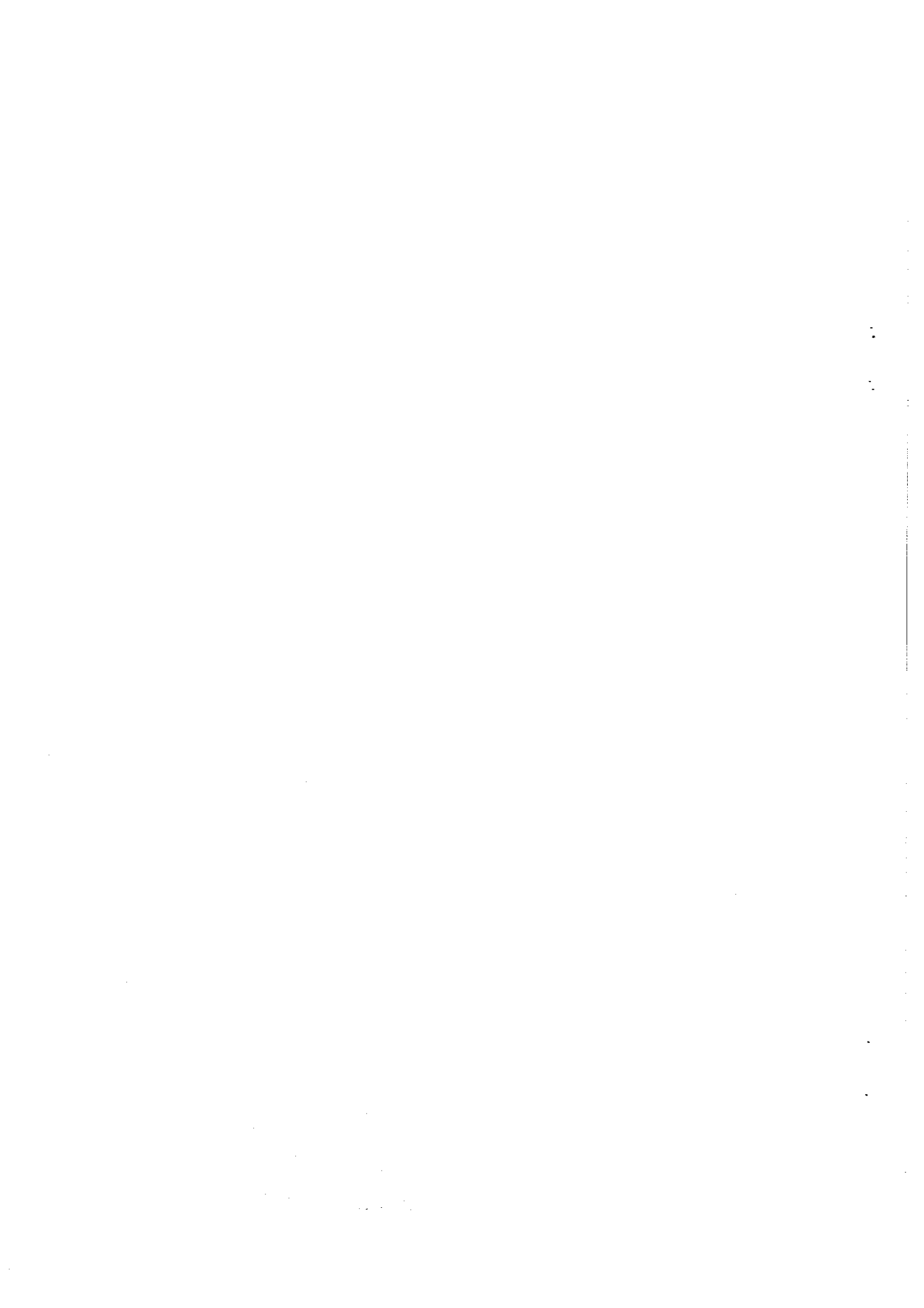


**BILAN - PASSIF**

Du 01/01/2010 au 31/12/2010

<b>PASSIF</b>	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	Du 01/01/2009 au 31/12/2009
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		
<b>Fonds propres</b>		
Fonds associatif sans droit de reprise	707 216,02	642 297,16
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	155 385,03	57 231,69
Report à nouveau	-259 058,06	-254 564,39
<b>Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)</b>	-114 883,86	97 630,54
<b>Autres fonds associatifs</b>		
Fonds associatif avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme	6 569,52	7 390,66
Provisions réglementées	103 785,60	103 785,60
Droits des propriétaires (Commodat)		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>599 014,25</b>	<b>653 771,26</b>
<b>Comptes de liaison</b>		
<b>TOTAL (II)</b>		
<b>Provisions pour risques et charges</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL (III)</b>		
<b>Fonds dédiés</b>		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
<b>TOTAL (IV)</b>		
<b>DETTES</b>		
<b>Dettes financières</b>		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 143 458,32	9 144 347,74
Emprunts et dettes financières divers	65 560,06	67 193,84
<b>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</b>		
<b>Dettes d'exploitation</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	178 579,24	107 514,87
Dettes fiscales et sociales	519 211,06	496 606,57
Redevables créditeurs	383 312,86	356 515,85
<b>Dettes diverses</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	120 140,08	52 658,96
Autres dettes	930,60	1 653,50
<b>Instruments de trésorerie</b>		
<b>Produits constatés d'avance</b>		213,00
<b>TOTAL (V)</b>	<b>11 411 192,22</b>	<b>10 226 704,33</b>
<b>Ecart de conversion passif</b>	(VI)	
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>12 010 206,47</b>	<b>10 880 475,59</b>

Visé par Jean-Pierre GELOT  
Commissaire aux Comptes

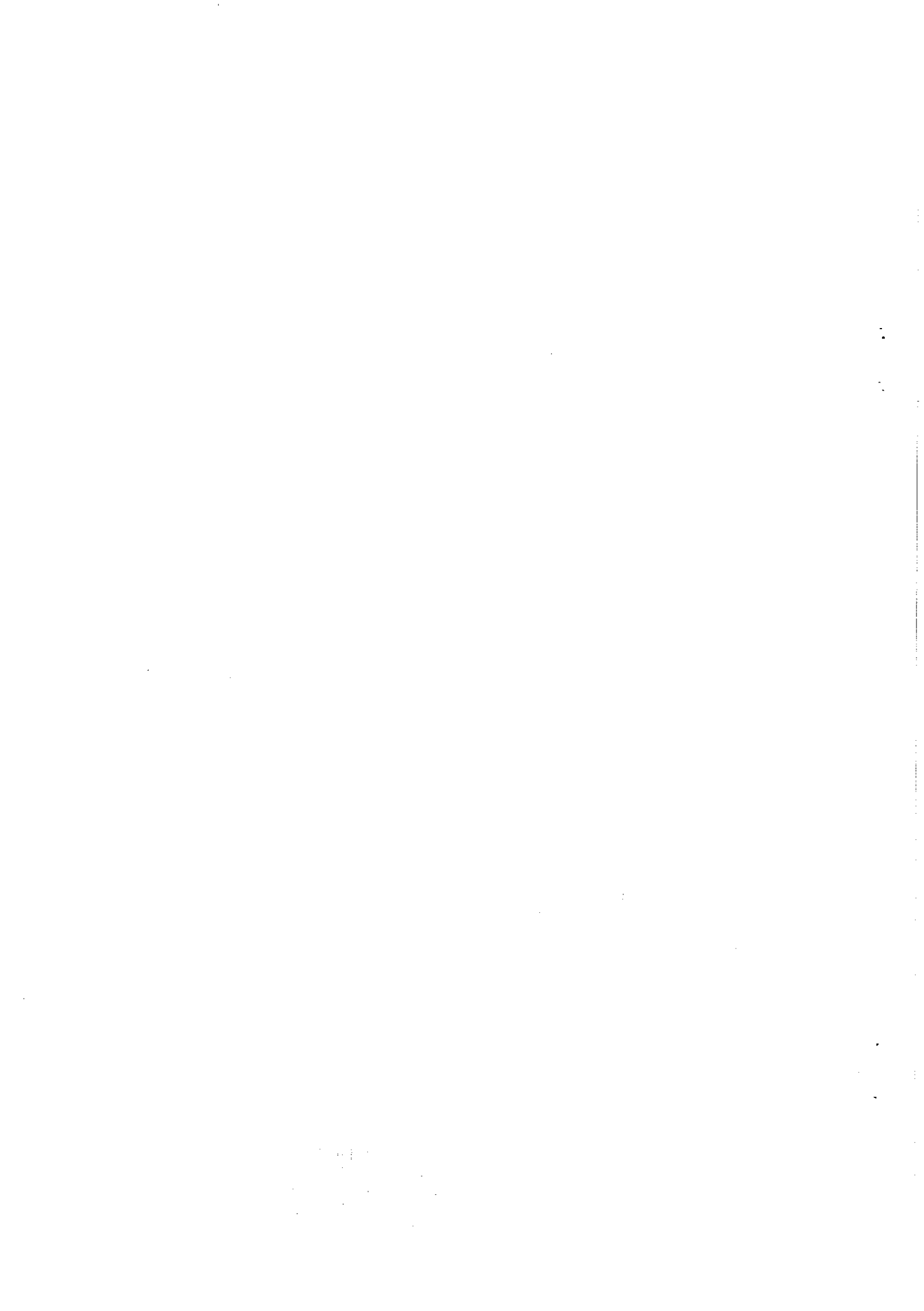


**COMPTE DE RÉSULTAT**

Du 01/01/2010 au 31/12/2010

		Du 01/01/10 au 31/12/10	Du 01/01/09 au 31/12/09
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises		
	Production vendue (biens et services)		
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	1 218,82	1 671,69
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	57 581,34	8 807,91
	Cotisations	10 665,00	14 027,00
	Autres produits	4 529 725,45	4 557 921,60
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>		<b>4 599 190,61</b>	<b>4 582 428,20</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achat de marchandises		
	Variation des stocks de marchandises		
	Achats stockés d'approvisionnements	64 256,49	60 739,72
	Variation des stocks d'approvisionnements		
	Autres charges externes	916 656,26	854 578,92
	Impôts, taxes et versements assimilés	226 725,91	194 676,08
	Rémunérations du personnel	1 963 122,44	1 812 804,14
	Charges sociales	783 375,03	732 479,12
	Dotations aux amortissements et dépréciations	456 776,94	449 242,94
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
	Sur actifs circulants : dotations aux dépréciations		
	Dotations aux provisions		
Subventions accordées par l'association		63,41	
Autres charges	32,97	138,27	
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>		<b>4 410 946,04</b>	<b>4 104 722,60</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)</b>		<b>188 244,57</b>	<b>477 705,60</b>
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)			
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)			
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	Produits financiers de participations		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	2 020,90	1 083,11
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Différences positives de change		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)</b>		<b>2 020,90</b>	<b>1 083,11</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
	Intérêts et charges assimilées	291 080,43	333 990,79
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)</b>		<b>291 080,43</b>	<b>333 990,79</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)</b>		<b>-289 059,53</b>	<b>-332 907,68</b>
<b>PRODUITS EXCEPTION.</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 968,37	700,00
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	821,14	821,18
	Reprises sur provisions et transferts de charges		

Visé par Jean-Pierre GELOT  
Commissaire aux Comptes

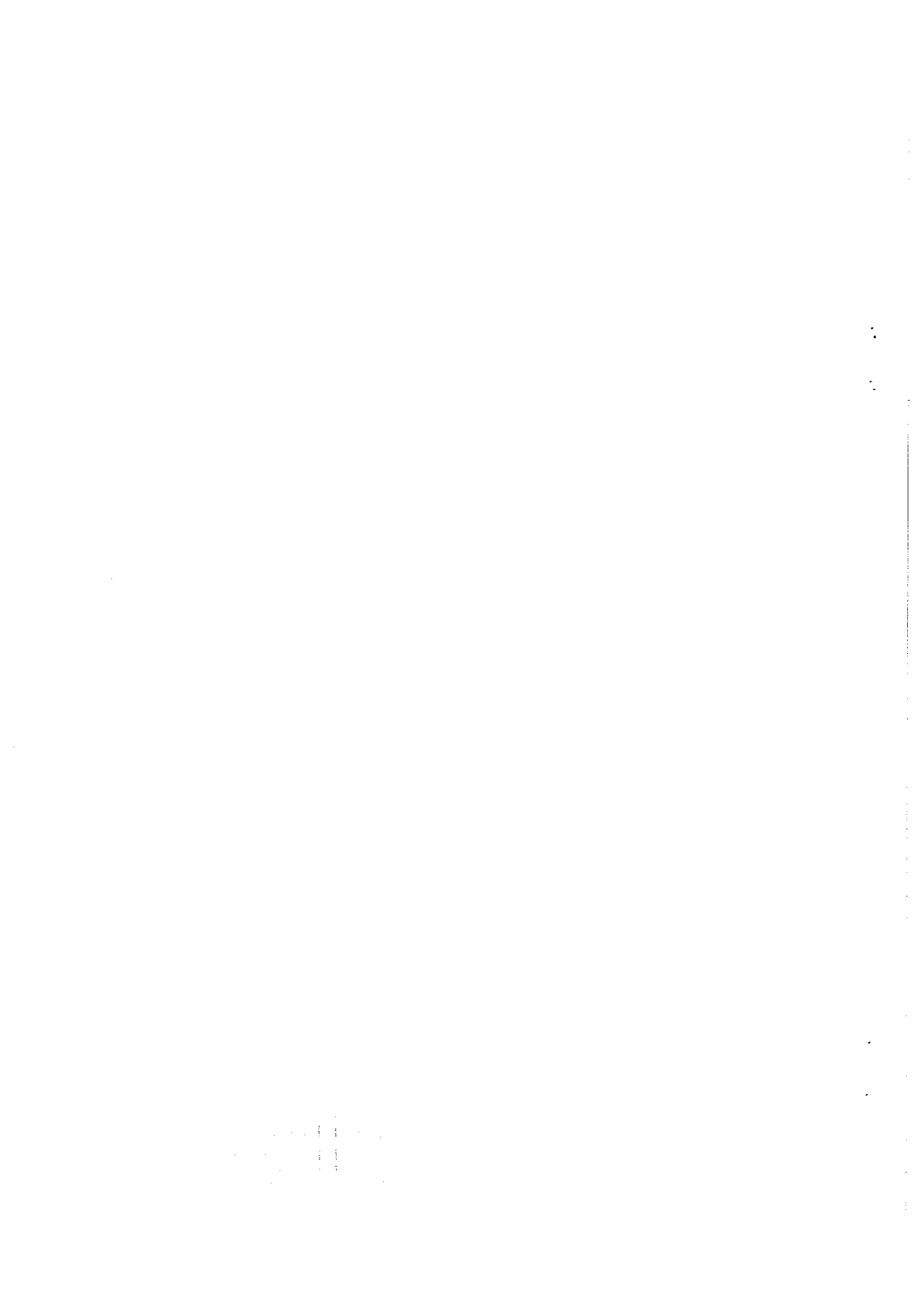


**COMPTE DE RÉSULTAT**

Du 01/01/2010 au 31/12/2010

		Du 01/01/10 au 31/12/10	Du 01/01/09 au 31/12/09
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>		6 789,51	1 521,18
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	20 858,41	48 688,56
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>		20 858,41	48 688,56
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)</b>		-14 068,90	-47 167,38
Participation des salariés aux résultats (V)			
Impôt sur les bénéfices (VI)			
<b>SOLDE INTERMÉDIAIRE (I+III+V+VII) - (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>		-114 883,86	97 630,54
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS			
<b>ENGAGEMENTS</b>	Sur apports		
	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels		
	Sur legs et donations		
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES			
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		4 608 001,02	4 585 032,49
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		4 722 884,88	4 487 401,95
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>		-114 883,86	97 630,54
<b>PRODUITS</b>	ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
<b>CHARGES</b>	Dons en nature		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
<b>TOTAL PRODUITS</b>			
<b>TOTAL CHARGES</b>			
<b>TOTAL</b>		-114 883,86	97 630,54

Visé par Jean-Pierre GELOT  
Commissaire aux Comptes





**HANCONS - Association HANDI ESPOIR CONSO**  
**SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

Du 01/01/2010 au 31/12/2010

**SOMMAIRE**

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		NS	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	O		
CRÉDIT BAIL		NS	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DES FONDS ASSOCIATIFS		NS	
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS	O		
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS			NA
TABLEAU DE SUIVI DES LEGS ET DONATIONS			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
LES ENGAGEMENTS	O		
<i>Engagements donnés</i>			
<i>Engagements reçus</i>			
<i>Engagements réciproques</i>			
DETTES GARANTIES PAR DES SURETÉS RÉELLES			NA
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES			NS
LES EFFECTIFS	O		
RESSOURCES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LES CAPITAUX PROPRES	O		
COMMENTAIRES			NA

**Visé par Jean-Pierre GELOT**  
**Commissaire aux Comptes**

HANCONS - Association HANDI ESPOIR CONSO  
**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

Du 01/01/2010 au 31/12/2010

**FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE**

- Poursuite des travaux de construction du siège social et des locaux des accueils de jour de Coëx et du Château d'Olonne.
- Début des travaux pour l'accueil de jour de Luçon.

**RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour les comptes consolidés de l'association il a été pris en compte les règles présentées dans l'avis du Conseil National de la Comptabilité N°2007-05 du 4 Mai 2007 relatif aux règles comptables applicables aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant de l'article R 314-1 du CASF appliquant l'instruction budgétaire et comptable M 22.

Les principales méthodes sont les suivantes :

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable général 1999, règlement CRC 1999-01 et règlements CRC 2002-10 et 2004-06.

Du fait de l'application de l'avis N° 2007-05 du CNC les provisions pour congés à payer et charges sociales et fiscales y affèrent sont comptabilisées. Les conséquences de ce changement de méthode ont entraîné l'établissement d'un bilan d'ouverture dans lequel les dettes pour congés payés au 31 décembre 2006 ont été comptabilisées par affectation sur le poste "Report à nouveau Nouvelle réglementation".

Les montants inscrits, à ce titre, dans ce compte sont les suivants:

- Dettes pour congés payés : 59 119.09 €,
- Charges sociales sur CP : 29 458.32 €.

La décomposition des immeubles en vertu du règlement N° 2002-10 du CRC relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs a, également, été traitée comme un changement de méthode. Les modifications liées à l'application de la méthode rétrospective ont été comptabilisées dans le compte "Report à nouveau Nouvelle réglementation":

- Immeuble du Val Fleuri acquis Crédit 101 497.66 €,
- Extension du Val Fleuri Débit 9 253.93 €.

Détail du solde du compte 114 "Report à nouveau Nouvelle réglementation":

- Incidence congés payés D 88 577.41 €
- Application méthode rétrospective sur les immobilisations décomposées C 92 243.73 €
- Solde créditeur C 3 666.62 €.

Seuls les immeubles possédés par l'association ont été décomposés, les autres immobilisations ne comprenant pas de composants significatifs. Par ailleurs il convient d'indiquer les durées d'amortissement

HANCONS - Association HANDI ESPOIR CONSO  
**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

Du 01/01/2010 au 31/12/2010

retenues à l'origine pour les immobilisations non décomposables correspondent à la durée réelle d'utilisation.

### **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

#### **Option de traitement des charges financières :**

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Les immobilisations incorporelles comprennent des logiciels amortis sur 3 ans.

### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

#### **Option de traitement des charges financières :**

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

#### **Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :**

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles éligibles.

#### **Valeur résiduelle :**

Il n'est pas pris en compte de valeur résiduelle pour les immeubles décomposés.

#### **Méthode de décomposition des immobilisations :**

La décomposition de l'immeuble acquis a été faite suivant les indications de l'avis N° 2004-11 du 23 juin 2004 du CNC relatif aux modalités d'application de la comptabilisation par composants résultant du règlement N° 2002-10, dans les organismes de logement social. Les durées d'amortissement retenues sont celles préconisées par ce même avis. Les immeubles construits par l'association ont fait l'objet d'une analyse du coût de revient par corps d'état, les frais communs étant imputés au prorata.

#### **Amortissements des biens non décomposables :**

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables est fondée sur la durée réelle d'utilisation.

#### **Amortissements des biens décomposables :**

Les biens décomposables sont amortis sur la durée réelle d'utilisation.

Visé par Jean-Pierre GELOT  
Commissaire aux Comptes

HANCONS - Association HANDI ESPOIR CONSO  
**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

Du 01/01/2010 au 31/12/2010

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	Entre 10 et 20 ans
- Installations techniques	5 ans
- Matériels et outillages	5 ans
- Mobilier	10 ans
- Matériel informatique	3 ans
- Gros oeuvre	50 ans
- Electricité, Menuiserie, Couve	25 ans
- Aménagements intérieurs	15 ans
- Monte charge Ascenseur	15 ans
- Matériel de bureau	5 ans

### **Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Visé par Jean-Pierre GELOT  
Commissaire aux Comptes

**HANCONS - Association HANDI ESPOIR CONSO**  
**IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Du 01/01/2010 au 31/12/2010

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement		TOTAL I		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	25 878	526
CORPORELLES	Terrains		298 702		
	Constructions	Sur sol propre	3 135 070		
		Sur sol d'autrui	6 675 224		5 581
	Instal.géné., agencts & aménagts const.		45 484		9 759
	Installations techniques, matériel & outillage indust.		250 663		61 440
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencts & aménagts divers	51 079		
		Matériel de transport	55 596		66 915
		Matériel de bureau & info., mobilier	352 515		28 320
Emballages récupérables & divers					
Immobilisations corporelles en cours		176 745		1 132 261	
Avances et acomptes					
		TOTAL III	11 041 078		1 304 276
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		1 736		
		TOTAL IV	1 736		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			11 068 692		1 304 802

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével.		TOTAL I			
	Autres postes d'immob. incorporelles		TOTAL II		26 404	
CORPORELLES	Terrains				298 702	
	Constructions	Sur sol propre			3 135 070	
		Sur sol d'autrui			6 680 805	
	Inst.tech., mat. outillage indus.				55 243	
	Autres immos corporelles	Ins. gal. agen. amé. cons			312 103	
		Ins. gal. agen. amé. div.			51 079	
		Matériel de transport			122 511	
	Mat.bureau, info., mob.				380 835	
Emballages récup. div.						
Immos corporelles en cours				1 309 006		
Avances et acomptes						
		TOTAL III		12 345 354		
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				1 736	
		TOTAL IV		1 736		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					12 373 494	

**Visé par Jean-Pierre GELOT**  
**Commissaire aux Comptes**

**HANCONS - Association HANDI ESPOIR CONSO**  
**ÉTAT DES AMORTISSEMENTS**

Du 01/01/2010 au 31/12/2010

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement <b>TOTAL</b>					
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL</b>		15 720	5 594		21 314
Terrains		41 124	12 631		53 755
Constructions	Sur sol propre	672 615	97 065		769 680
	Sur sol d'autrui	508 425	254 513		762 938
	Inst. générales agen. aménag. cons.	6 452	3 933		10 385
Inst. techniques matériel et outil. industriels		128 414	16 144		144 558
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.	39 668	3 245		42 913
	Matériel de transport	37 435	10 944		48 379
	Mat. bureau et informatique, mob.	153 345	52 709		206 054
	Emballages récupérables divers				
<b>TOTAL</b>		<b>1 587 478</b>	<b>451 183</b>		<b>2 038 661</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 603 198</b>	<b>456 777</b>		<b>2 059 975</b>

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables	Différentiel de durée	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel		
Frais d'établissements <b>TOTAL</b>								
Immob. incorporelles <b>TOTAL</b>								
Terrains								
Sur sol propre								
Sur sol autrui								
Inst. agenc. et amén.								
Inst. techniques mat. et outil.								
Inst. gales, agenc. am divers								
Mat. transport								
Mat. bureau mobilier								
Emballages récup. divers								
<b>TOTAL</b>								
Frais d'acquisition de titres de participations								
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>								
<b>Total général non ventilé</b>								

CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

**Visé par Jean-Pierre GELOT**  
**Commissaire aux Comptes**

**HANCONS - Association HANDI ESPOIR CONSO**  
**PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**

Du 01/01/2010 au 31/12/2010

**TABLEAU DES PROVISIONS**

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers	103 786			103 786
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Prov. fiscales implantat. étranger avant 01/01/92				
	Prov. fiscales implantat. étranger après 01/01/92				
	Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées					
<b>TOTAL I</b>		<b>103 786</b>			<b>103 786</b>
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grandes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges					
<b>TOTAL II</b>					
Provisions pour dépréciation	/ immobilisations	- incorporelles			
		- corporelles			
		- Titres mis en équivalence			
		- titres de participation			
		- autres immobs financières			
	Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation					
<b>TOTAL III</b>					
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>		<b>103 786</b>			<b>103 786</b>
Dont dotations & reprises	- d'exploitation				
	- financières				
	- exceptionnelles				
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée					

**Visé par Jean-Pierre GELOT**  
**Commissaire aux Comptes**

**ACTIF CIRCULANT**

Du 01/01/2010 au 31/12/2010

**ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE**

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières		1 736		1 736
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients		497 094	497 094	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér <input type="text"/>				
	Personnel et comptes rattachés		300	300	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée	5 483	5 483	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		194 270	194 270		
Charges constatées d'avance		22 315	22 315		
<b>TOTAUX</b>			<b>721 199</b>	<b>719 463</b>	<b>1 736</b>
Renvois (1) (2)	Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés			
		- Prêts accordés en cours d'exercice			
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
		Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

Visé par **Jean-Pierre GELOT**  
Commissaire aux Comptes



**HANCONS - Association HANDI ESPOIR CONSO**  
**COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF**

Du 01/01/2010 au 31/12/2010

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

**CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE**

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	22 315
Financiers	
Exceptionnels	
<b>TOTAL</b>	<b>22 315</b>

**PRODUITS À RECEVOIR**

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	191 744
<b>TOTAL</b>	<b>191 744</b>

**Visé par Jean-Pierre GELOT**  
**Commissaire aux Comptes**

**TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS**

Du 01/01/2010 au 31/12/2010

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Écart de réévaluations avec droit de reprise				
Fonds associatifs sans droit de reprise	642 297,16	64 918,86		707 216,02
Écart de réévaluations sans droit de reprise				
Réserves	57 231,69	98 153,34		155 385,03
Report à nouveau	-254 564,39	-4 493,67		-259 058,06
Résultat comptable de l'exercice antérieur	97 630,54		97 630,54	
Subventions d'investissement non renouvelables par l'organisme	7 390,66		821,14	6 569,52
Provisions réglementées	103 785,60			103 785,60
Droits des propriétaires (Commodat)				
<b>TOTAUX</b>	<b>653 771,26</b>	<b>158 578,53</b>	<b>98 451,68</b>	<b>713 898,11</b>

Visé par Jean-Pierre GELOT  
Commissaire aux Comptes

**HANCONS - Association HANDI ESPOIR CONSO**  
**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES**

Du 01/01/2010 au 31/12/2010

**ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE**

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine à plus d' 1 an à l'origine	10 143 458	1 070 083	1 835 262	7 238 113
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)		65 560	65 560		
Fournisseurs & comptes rattachés		178 579	178 579		
Personnel & comptes rattachés		151 564	151 564		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		350 633	350 633		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfiques Taxe sur la valeur ajoutée Obligations cautionnées Autres impôts, taxes & assimilés	17 014	17 014		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés Groupe & associés (2)		120 140	120 140		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		384 243	384 243		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAUX</b>		<b>11 411 192</b>	<b>2 337 817</b>	<b>1 835 262</b>	<b>7 238 113</b>
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 686 319			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	694 004			
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

**Visé par Jean-Pierre GELOT**  
**Commissaire aux Comptes**

HANCONS - Association HANDI ESPOIR CONSO  
**COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF**

Du 01/01/2010 au 31/12/2010

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

**CHARGES À PAYER**

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 585
Emprunts et dettes financières divers	56 893
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 408
Dettes fiscales et sociales	282 262
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	14 784
Autres dettes	731
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>384 663</b>

Visé par Jean-Pierre GELOT  
Commissaire aux Comptes

**ENGAGEMENTS**

Du 01/01/2010 au 31/12/2010

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

**DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)**

Au 31/12/2010, le nombre d'heures de formation ouvertes par le DIF s'élevait pour l'ensemble du personnel présent, à 5 424 heures.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Aucune demande de formation n'a été faite à ce titre.

**INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE**

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 132 193,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Le montant estimé a été calculé de la manière suivante:

- I représente l'indemnité due au salarié au jour de son départ à la retraite s'il effectue toute sa carrière au sein de l'association,
- P1 représente la probabilité que le salarié soit en vie le jour de son départ à la retraite,
- P2 représente la probabilité que le salarié travaille encore dans l'association le jour de son départ à la retraite,
- A1 représente l'ancienneté du salarié à la date de clôture de l'exercice,
- A2 représente l'ancienneté du salarié au jour du départ à la retraite.

$$I = P1 \times P2 \times A1/A2$$

**ENGAGEMENTS REÇUS**

	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICIPATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT
Cautionnements, avals et garantie reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
<i>Cautions reçues du Conseil Général de la Vendée, de la Communauté de communes Atlantica, des communes de Coëx et du Château d'Olonne</i>						
<i>Foyer Val Fleuri</i>	2 213 041					2 213 041
<i>Maison Marie-Claude MIGNET</i>	6 345 286					6 345 286
<i>Pôle Vie à Domicile</i>	964 000					964 000
<b>TOTAL</b>	<b>9 522 327</b>					<b>9 522 327</b>

Visé par Jean-Pierre GELOT  
Commissaire aux Comptes

**LES EFFECTIFS**

Du 01/01/2010 au 31/12/2010

**RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE**

Il est communiqué , en application de l'article 20 de la Loi N° 2006-589 du 23 mai 2006 le montant des rémunérations des trois cadres dirigeants dont le montant brut ressort à 173 023,64 €. Il n'existe pas d'avantage en nature.

**LES EFFECTIFS**

Effectifs exprimés en équivalent temps plein.

	31/12/2010	31/12/2009
<b>Personnel salarié :</b>		
Ingénieurs et cadres	4,50	4,50
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	53,02	53,02
Ouvriers	8,18	8,18
<b>Personnel mis à disposition :</b>		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

Visé par Jean-Pierre GELOT  
Commissaire aux Comptes

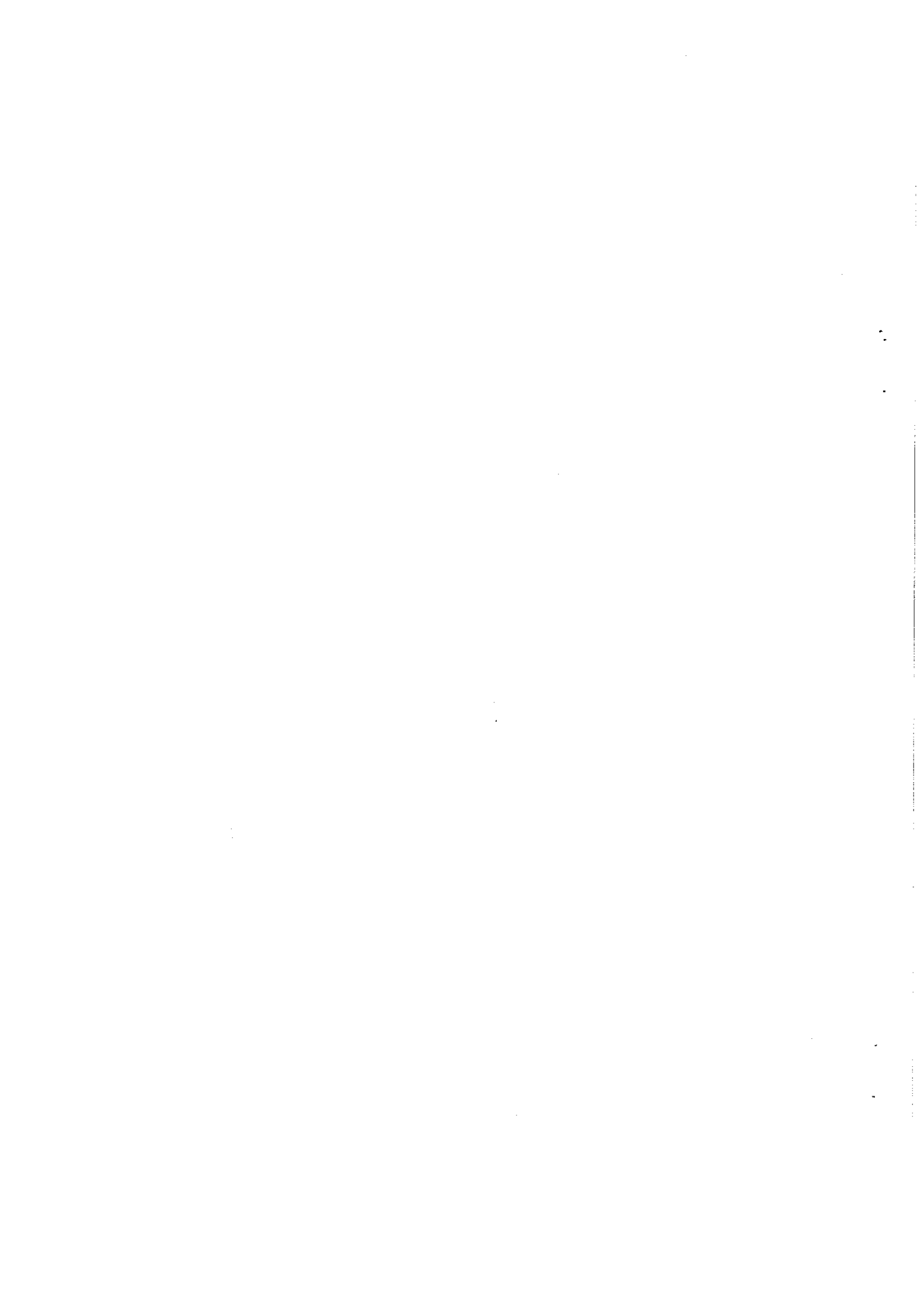
**RESSOURCES**

Du 01/01/2010 au 31/12/2010

## VENTILATION DES RESSOURCES

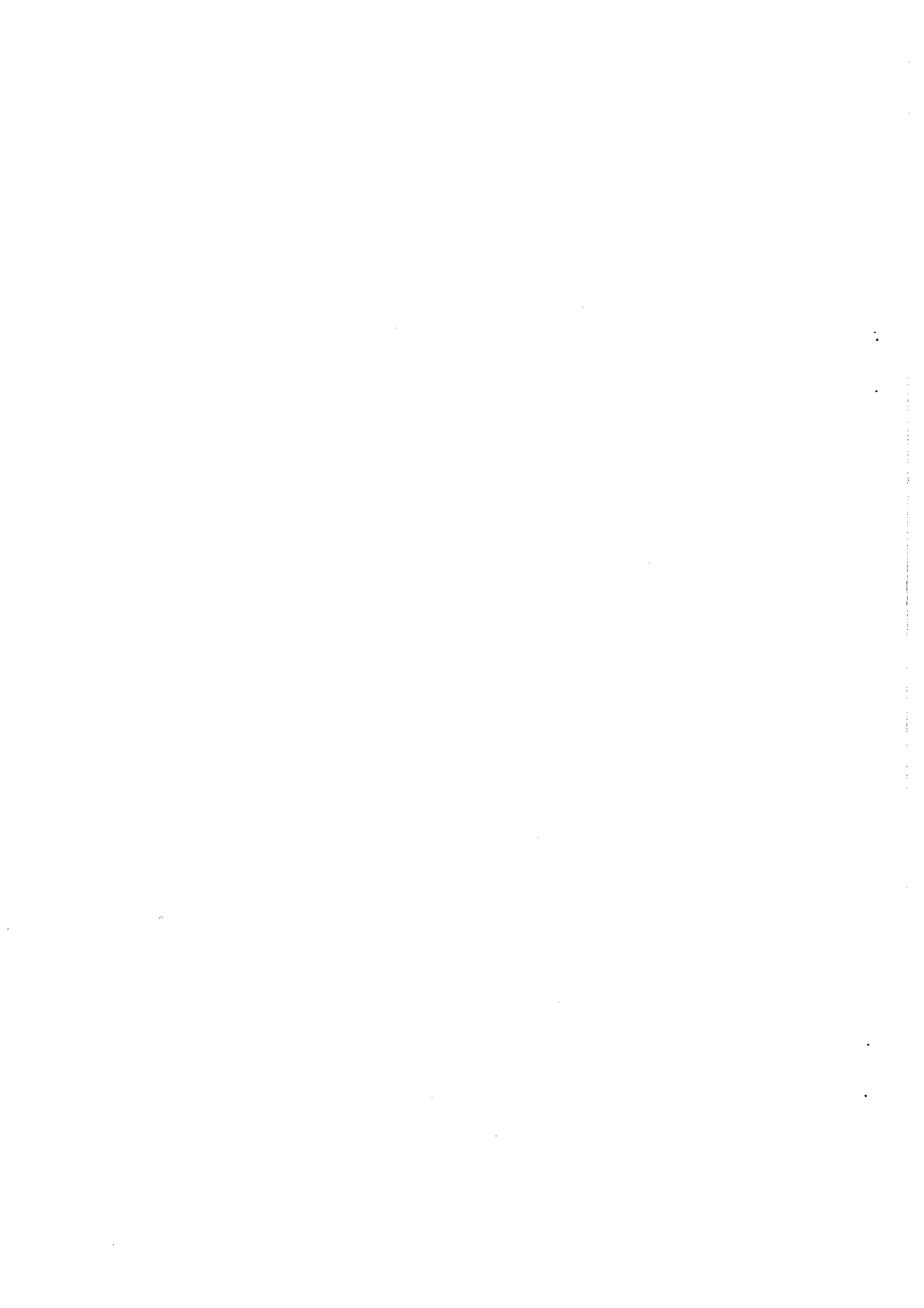
PRODUITS	Ressources France	Ressources Export
Recettes hébergement MCM	1 790 481	
Recettes dépendance MCM	33 785	
Recettes Pôle vie à domicile	561 076	
Recettes Hébergement Val Fleur	1 797 251	
Forfait Soins Val Fleuri	241 738	
<b>Ressources</b>	<b>4 424 332</b>	

Visé par Jean-Pierre GELOT  
Commissaire aux Comptes





**RAPPORT SPECIAL**  
**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**



**ASSOCIATION HANDI-ESPOIR**

Rue des Primevères

85220 COEX

Aux adhérents,

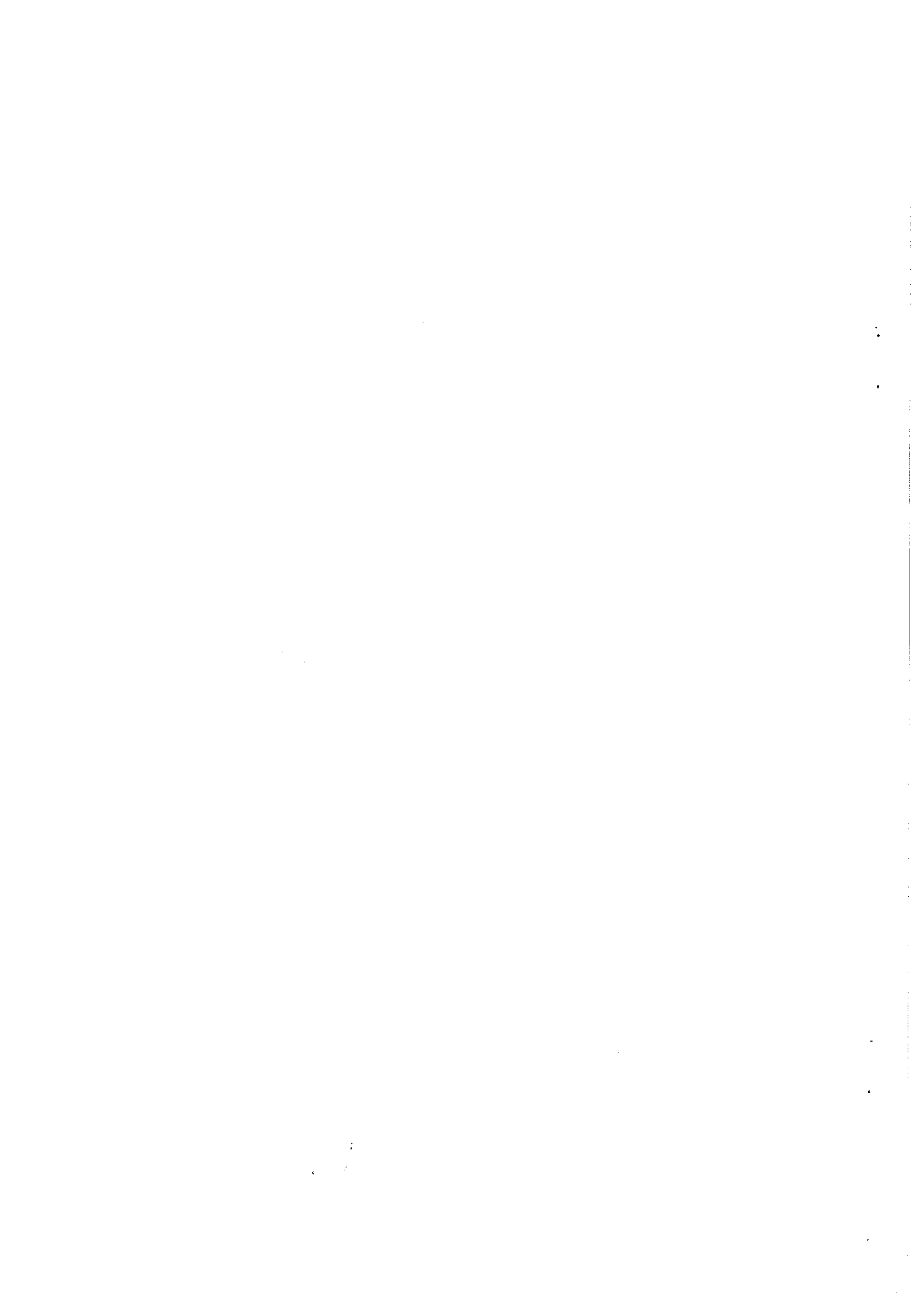
En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées, conclues au cours de l'exercice.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, en application de l'article R. 314-59 du Code de l'Action Sociale et des Familles, il m'appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1/1



## **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

*Convention passée au cours de l'exercice écoulé*

En application de l'article R. 612-7 du Code de Commerce, j'ai été avisé de la convention suivante, mentionnée à l'article L. 612-5 du Code de Commerce, qui a été passée au cours de l'exercice écoulé.

### **Personnes concernées :**

Monsieur Jean-Yves POULAILLEAU

Monsieur Emmanuel BONNEAU

### **Nature et objet :**

Mise à disposition de personnel par l'association Handi-Espoir au groupement GCSMS Phinées (Monsieur Emmanuel BONNEAU, Directeur Général, Mesdames Véronique PROUTEAU et Virginie BLONDEL, gestionnaires de paie)

### **Modalités :**

Facturation au temps passé

Le montant total concernant l'exercice 2010 s'élève à 31 091 €.

(facturé au groupement sur 2011)

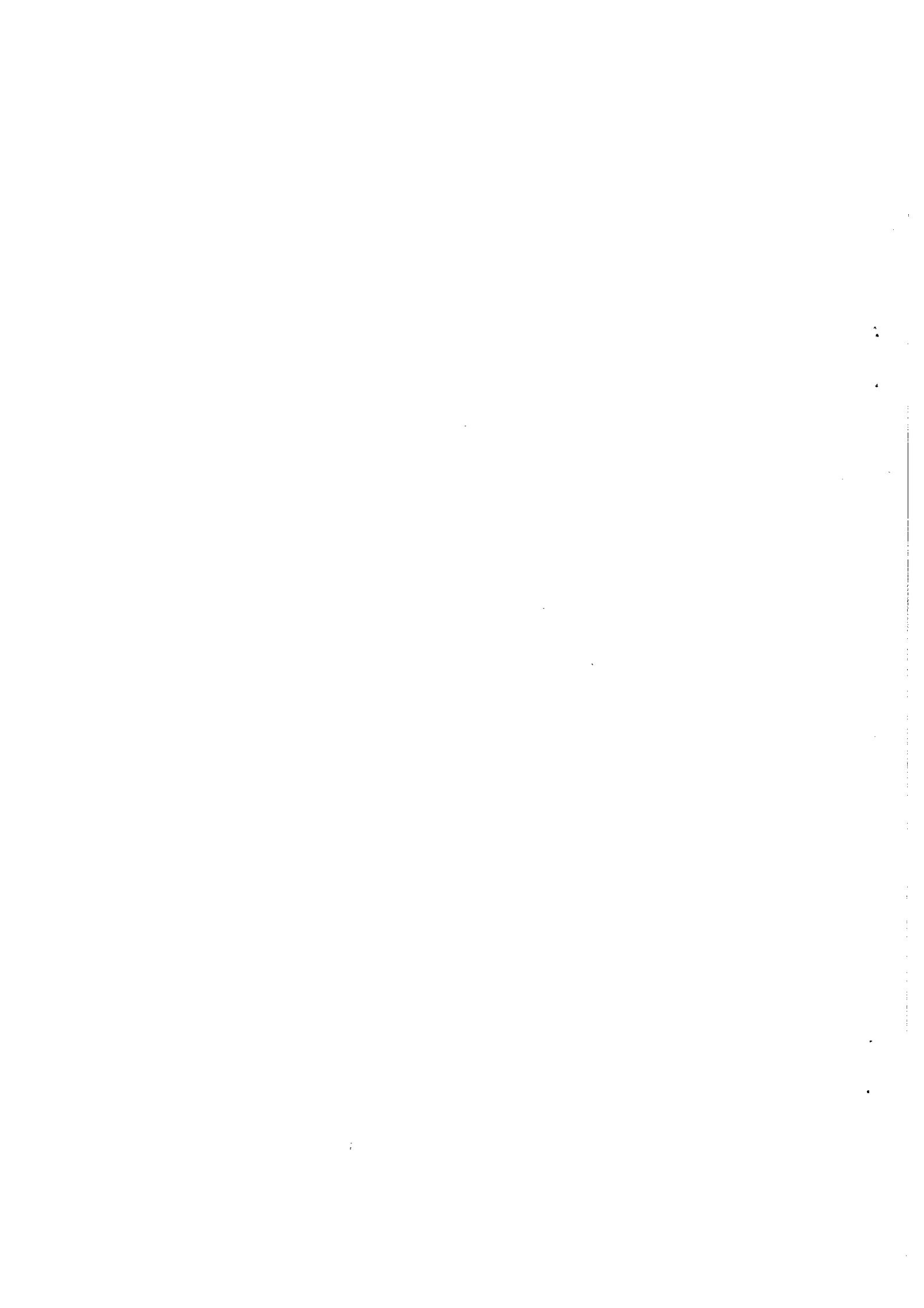
## **CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE**

*Convention approuvée au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé*

En application des dispositions de l'article R. 314-59 du Code de l'Action Sociale et des Familles, j'ai été informé que l'exécution de la convention suivante, déjà approuvée par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

### **Personne concernée :**

Monsieur Patrick DE HILLERIN



**Nature et objet :**

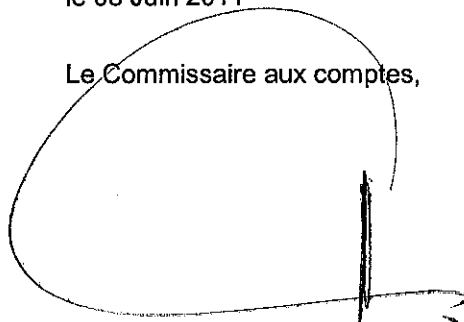
Monsieur Patrick DE HILLERIN est lié à l'association HANDI-ESPOIR par un contrat de travail sur le Foyer LE VAL FLEURI.

**Modalités :**

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2010, sa rémunération brute annuelle s'élève à 8 375 €.

Fait à La Roche-sur-Yon,  
le 08 Juin 2011

Le Commissaire aux comptes,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, rounded loop on the left and a vertical stroke on the right, ending in a small flourish.

**Jean-Pierre GELOT**

